



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 28 février 2008)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI): Bonjour Mesdames et messieurs. Bienvenue à ce point de presse hebdomadaire. Je voudrais remercier celui qui va l'animer aujourd'hui, le chef de la Division de l'Assistance Electorale (DAE) de l'ONUCI, M Ahmedou El Becaye Seck, non seulement d'être venu mais aussi pour sa disponibilité et sa patience. Je ne le ferai pas attendre davantage et vais lui donner la parole pour qu'il fasse des remarques introductives avant de prendre vos questions. M. Seck, vous avez la parole.

Ahmedou El Becaye Seck (Chef DAE): Merci. Cette conférence de presse nous fournit l'opportunité d'évoquer avec vous l'actualité de la Division et qui porte sur l'organisation de notre second séminaire annuel. Séminaire qui a été ouvert ce matin par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Y.J.Choi et qui a enregistré la participation d'éminentes personnalités de la région ainsi que des personnalités nationales qui auront donc à réfléchir sur le thème ci-après « **Conjonctures, perspectives et défis du processus électoral** ». Ce séminaire est extrêmement important pour nous puisqu'il nous permet de faire une immersion dans les processus prévus par l'Accord Politique de Ouagadougou et de mettre donc à niveau le personnel de la Division de l'Assistance Electorale sur des sujets aussi importants que la gouvernance électorale, la gouvernance du processus électoral par la Commission Electorale Indépendante (CEI), les audiences foraines, la reconstitution des registres d'Etat civil ainsi que l'observation internationale des élections. Je voudrais sur ce point précis rappeler que le 13ème rapport du Secrétaire général des Nations Unies charge l'ONUCI de coordonner l'observation internationale des élections et c'est dans ce cadre qu'un atelier spécifiquement consacré à la coordination de l'observation internationale des élections se tient. Cet atelier est présidé par le Représentant spécial de la CEDEAO à Abidjan et animé par le Représentant de l'Union Africaine. Il verra la participations d'organisations comme l'Union Européenne ainsi que des ONGs traditionnellement impliquées dans le processus électoral. Il y a deux autres ateliers présidés respectivement par le Président de Commission Electorale Indépendante (CEI), et le Représentant du Facilitateur qui feront donc le point sur un certain nombre de sujets récurrents au processus électoral. Voila donc ce que je tenais à préciser en ajoutant aussi que la Division de l'Assistance Electorale, et l'ONUCI en général continueront d'appuyer le processus de manière tout à fait visible. Nous venons de clôturer pratiquement le relevé par GPS des lieux de votes de toute la Côte d'Ivoire et au moment où je vous parle, près de 9.150 ont été repérés par nous. Nous pensons que c'est une chose extrêmement importante qui sera certainement utile à la Commission Electorale Indépendante, à l' Electoral Management Body, aux autorités nationales dans le travail de mise en route de l'identification générale des populations. Voila donc ce que je tenais à préciser.

HT : Merci beaucoup. Je vous donne la parole pour vos questions éventuelles.

Florent Nanguy (Attécoubé FM) : M Seck a parlé de repérages de lieux de votes soit un peu plus de 9000 lieux de votes ont été repérés par GPS. Allez-vous mettre ces repérages à la disposition de nos autorités ? Si oui, qu'en sera-t-il au moment des votes ? Est-ce avec ces repérages que nous allons reconnaître les lieux de vote ou bien feront-ils eux aussi leurs propres repérages ?

ABS : Je voudrais d'abord préciser que la délimitation de la carte électorale de la République de Côte d'Ivoire reste une attribution des autorités nationales ivoiriennes. Dans le cadre de cette approche, nous avons pu avoir accès à ce qui constitue, à l'heure où je vous parle, la carte électorale de la République de Côte d'Ivoire sur laquelle il y a à peu près 10.493 lieux de votes. Et sur ces 10.493 lieux de votes, nos équipes installées à travers nos 14 stations régionales ont pu donc aider au repérage, c'est-à-dire à la délimitation des coordonnées des différents lieux de vote. Et cet audit des lieux de vote a révélé qu'il y a aujourd'hui des lieux de vote qui n'existent plus ou qui sont très difficiles d'accès, des lieux de vote aussi où les entrepôts qui servent de lieux de vote sont dans un état de délabrement très avancé. Nous pensons que ce sont des informations qui sont utiles dans le cadre du processus d'accompagnement et que nous allons mettre à la disposition des autorités ivoiriennes. Et cela permettra peut-être d'avoir une lecture la plus fine possible de cette cartographie électorale. C'est comme je le disais ce matin, notre façon à nous de vous accompagner pour vous aider à mieux visualiser la carte électorale du pays afin d'être présents aux rendez-vous électoraux que vous vous êtes fixés cette année. Je pense que c'est extrêmement important et utile. Et je voudrais profiter de cette tribune pour féliciter mes collègues qui, avec patience et détermination ont pu donc aider au repérage de ces lieux de vote. Il y a un stock qui n'a pas encore été repéré, ce sont des lieux de vote qui sont dans des forêts classées qui sont difficiles d'accès et nous pensons que le moment venu, le Président de la Commission Electorale Indépendante nous en a fait la suggestion, nous pourrions faire ce travail de repérage avec l'assistance et le soutien des autorités nationales.

Lorn Wilfried (Attécoubé FM) : Nous savons que dans nos pays malheureusement un des éléments clés de l'organisation des élections, ce sont les finances. Nous aimerions vous demander si vous pouvez nous rassurer à ce niveau. Est-ce que financièrement les élections pourront avoir lieu dans les délais prévus ?

ALBS : La date des élections sera fixée par les autorités ivoiriennes. Sur la questions du financement, je crois qu'une voix plus autorisée que la mienne[le Chef de l'ONUCI], la semaine dernière, a eu à donner des informations assez précises sur cette question. Je vous renvoie donc à la réponse que le chef de la mission a apportée sur cette question précise.

HT : Apparemment il n'y a pas d'autres questions. Merci d'être venus. On se revoit la semaine prochaine

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,
Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320
Email : hamadoun@un.org

<http://www.onuci.org>